

Découvrez toutes les
formations continues
de la branche verte:



bloombox-tour.ch

Examen professionnel EP
Horticulteur/-trice
avec brevet fédéral

Examen professionnel EP Horticulteur/-trice avec brevet fédéral

Les horticultrices et les horticulteurs avec brevet fédéral sont des cadres de l'artisanat dans le domaine d'exécution d'une entreprise de production de plantes ou d'horticulture. Dans l'entreprise, ils/elles sont responsables de la préparation, de l'organisation, de la réalisation (direction technique et supervision de l'équipe) et de l'évaluation des travaux suivant les directives de leur supérieur/e hiérarchique. Ils/elles contribuent activement à la réalisation des travaux et portent la responsabilité du respect des exigences en matière de qualité et de sécurité. Grâce à leurs vastes compétences techniques et à leur compréhension des besoins de la nature animée et inanimée, ils/elles contribuent dans leur travail quotidien à une utilisation durable des ressources naturelles, à la conservation des habitats naturels, à la protection de la nature et de l'environnement, à la promotion de la biodiversité et à la lutte contre les organismes ravageurs.



Orientations possibles

Orientation Production

Orientation Paysagisme



Conditions d'admission à l'examen professionnel

Horticulteur/-trice avec certificat fédéral de capacité
et au moins 2 ans de pratique professionnelle dans la filière

ou certificat fédéral de capacité d'un autre métier
et au moins 5 ans de pratique professionnelle dans la filière

et les modules nécessaires selon le système modulaire

Tu progresseras notamment dans les domaines suivants:

Direction et stratégie



Planification et technique



Applications pratiques



Applications numériques



Créativité et aménagement



Diplôme

Horticultrice/horticulteur
avec brevet fédéral
– Orientation Production
– Orientation Paysagisme